

Informations de base	
<p>2013/0237(NLE)</p> <p>NLE - Procédures non législatives</p> <p>Entreprise commune pour la réalisation du système européen de nouvelle génération pour la gestion du trafic aérien (SESAR): prolongation de la durée d'existence de l'entreprise commune jusqu'en 2024</p> <p>Modification Règlement (EC) No 219/2007 2005/0235(CNS)</p> <p>Subject</p> <p>3.20.01 Transport aérien de personnes et fret 3.20.01.01 Sécurité aérienne 3.50.01.05 Secteurs spécifiques de la recherche 3.50.20 Coopération et accords scientifiques et technologiques</p>	Procédure terminée

Informations techniques	
Référence de la procédure	2013/0237(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Consultation du Parlement
	Modification Règlement (EC) No 219/2007 2005/0235(CNS)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 188 -a1 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 187
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ITRE/7/13338